



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: CLPA/CCA/UNFCCC-COP19

GENÈVE, le 10 décembre 2013

Objet: Résultats de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Varsovie, Pologne, 11-22 novembre 2013) et bilan des activités de l'OMM

Suite à donner: Les représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux sont priés de suivre de près l'application des recommandations issues de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et de soutenir l'action menée par l'OMM

Madame, Monsieur,

Comme je l'annonçais dans mes lettres du 21 août et du 6 novembre 2013, la dix-neuvième session de la Conférences des Parties (COP-19) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est tenue à Varsovie, du 11 au 22 novembre 2013, en même temps que la neuvième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP-9). La Conférence incluait également les réunions ci-après:

- Trente-neuvième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA);
- Trente-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI);
- Réunion du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP).

Ce segment de haut niveau de la COP-19/CMP-9 s'est ouvert dans l'après-midi du 19 novembre et s'est poursuivi jusqu'au 22 novembre 2013.

L'OMM a participé à quatre événements parallèles organisés conjointement à l'échelle du système des Nations Unies sur divers sujets, notamment l'agriculture, la résilience et la santé, liés aux domaines prioritaires du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC).

À la séance plénière d'ouverture de la trente-neuvième session du SBSTA, le Secrétaire général adjoint de l'OMM a fait une déclaration sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques, chargé de gérer et de superviser la mise en œuvre du CMSC. Dans ce contexte, l'OMM a également présenté aux Parties à la Convention un document contenant des renseignements plus détaillés sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental. Pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard, vous pouvez consulter le lien ci-dessous: <http://unfccc.int/resource/docs/2013/smsn/igo/139.pdf>.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6733)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Par ailleurs, l'OMM a présenté à la COP-19 une série de messages clefs de la communauté météorologique qui vous avaient été communiqués dans ma lettre du 6 novembre 2013. Ce document a été distribué dans toutes les langues de l'ONU. Il met davantage en évidence des enjeux importants et des domaines auxquels s'intéressent les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) dans le contexte de la Conférence des Parties. Pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard, vous pouvez consulter les liens ci-dessous:

<http://unfccc.int/resource/docs/2013/smsn/igo/141.pdf>

http://unfccc.int/resource/docs/2013/smsn/igo/wmo_key_messages_un_languages.pdf.

Un document sur les activités menées actuellement à l'appui du CMSC et de la CCNUCC au titre du Système mondial d'observation du climat (SMOC), coparrainé par l'OMM, a été présenté à la trente-neuvième session du SBSTA. Ce document tient aussi compte des exigences en matière d'observation pour l'adaptation aux changements climatiques. <http://unfccc.int/resource/docs/2013/smsn/igo/138.pdf>.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance les décisions ci-après, qui saluent les initiatives en cours de l'OMM et sa contribution à l'application de la Convention:

Recherche et observation systématique

- a) Sous la rubrique «Recherche et observation systématique», à sa trente-neuvième session, le SBSTA a pris note des informations fournies par l'OMM sur les faits nouveaux concernant la mise en œuvre du CMSC et sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques. Il a invité l'OMM à lui présenter, à sa quarante et unième session, des informations sur les résultats de la deuxième session du Conseil intergouvernemental, qui devrait se tenir en novembre 2014;
- b) Le SBSTA a également pris note avec intérêt des informations concernant les activités menées ou prévues au titre du SMOC, ainsi que sur la contribution du SMOC, des organisations qui le parrainent et de ses partenaires au renforcement des réseaux d'observation et à la fourniture d'informations et de données climatologiques de qualité, notamment dans le contexte du CMSC;
- c) Le SBSTA a salué la contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il a noté que le GIEC publierait les contributions des Groupes de travail II et III à ce rapport d'ici à sa quarantième session et le rapport de synthèse correspondant d'ici à sa quarante et unième session;
- d) Le SBSTA a souligné l'importance que revêtent les observations systématiques dans le contexte général de la CCNUCC, notamment pour faire progresser la modélisation climatique à différentes échelles et dans l'optique des décisions à prendre en matière d'adaptation. Il a constaté qu'il restait des lacunes à combler en ce qui concerne les données d'observation essentielles, en particulier celles qui ont trait aux océans, et les réseaux d'observation de certaines régions du monde, notamment dans les pays en développement. Le SBSTA a réaffirmé l'importance des données anciennes et souligné la nécessité d'intensifier la sauvegarde et la numérisation des données ainsi que la surveillance du climat. Il a donc instamment invité les Parties et les organisations compétentes à développer les capacités, la collaboration et la coordination dans ce domaine;

- e) Le SBSTA a également noté qu'un atelier sur l'observation systématique, organisé en étroite concertation avec le SMOC et les organisations qui le parrainent, pourrait aider à recenser les moyens de renforcer ce type d'observation et d'étoffer les capacités correspondantes dans les pays en développement, notamment à l'appui de la planification des mesures d'adaptation.

Pour obtenir le texte intégral des conclusions du SBSTA, vous pouvez consulter le lien ci-après: http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/6911.php?preref=600007673#beg.

Programme de travail de Nairobi concernant les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

À propos du Programme de travail de Nairobi concernant les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, la Conférence des Parties, à sa dix-neuvième session, a noté que des rapports avaient été instaurés avec d'autres volets de travail, notamment le processus d'établissement des plans d'adaptation nationaux, la recherche et l'observation systématique et les organes relevant de la Convention. Elle a par ailleurs noté la mise au point d'outils de connaissance afin de mieux comprendre et évaluer les conséquences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, pour répondre aux besoins définis par les Parties. La COP-19 s'est dite favorable à la diffusion de ces outils de connaissance aux échelles régionale, nationale et infranationale, notamment par l'intermédiaire des réseaux de connaissances et des coordonnateurs nationaux, particulièrement dans les pays en développement. Les centres climatologiques régionaux (CCR) et les forums régionaux sur l'évolution probable du climat (FREPC) sont les mieux à même de remplir cette exigence. La COP-19 a demandé par ailleurs au SBSTA d'examiner, entre autres, les questions suivantes:

- a) Les écosystèmes;
- b) Les établissements humains;
- c) Les ressources en eau;
- d) La santé.

Vous savez sans doute que les deux dernières questions font partie des domaines prioritaires du CMSC.

Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et les dommages

Suite à la décision 3/CP.18 qui mettait en évidence le rôle et la contribution du CMSC, la COP-19 a établi le mécanisme international de Varsovie sur les pertes et les dommages liés aux incidences des changements climatiques au titre du Cadre d'adaptation de Cancún. Cette décision prend en compte les dispositions institutionnelles existantes dont notre communauté bénéficie, notamment les CCR et les commissions techniques, qui font partie des organes constituants de l'OMM. La COP-19 a par ailleurs établi un Comité exécutif du mécanisme international de Varsovie qui devra faire rapport annuellement à la Conférence des Parties par l'intermédiaire du SBSTA et du SBI. La décision de la COP-19 fait intervenir à tous les niveaux les groupes d'experts relevant de la Convention ainsi que l'expertise et les connaissances des organisations compétentes et des organes spécialisés extérieurs à la Convention, afin de réunir les compétences nécessaires pour traiter la question des pertes et des dommages liés aux effets néfastes des changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les phénomènes à évolution lente. L'OMM contribuera au mécanisme international de Varsovie par la mise en œuvre du CMSC, spécialement dans les pays en développement et les pays les moins avancés ainsi que dans les petits États insulaires en développement.

L'OMM a également marqué la Conférence en publiant ses rapports sur les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre en 2012 ainsi que sur les tendances climatiques et les phénomènes observés à ce jour en 2013. Ces rapports ont été abondamment mentionnés dans la presse et largement cités durant la Conférence, dans la mesure où ils démontrent clairement la nécessité d'agir sur le front du changement climatique. Vous pouvez consulter le Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre et la version provisoire de la Déclaration annuelle de l'OMM sur l'état du climat mondial en cliquant sur les liens suivants: http://www.wmo.int/pages/prog/arep/gaw/ghg/documents/GHG_Bulletin_No.9_fr.pdf
http://www.wmo.int/pages/mediacentre/press_releases/documents/ProvisionalStatementStatusClimate2013_fr.pdf.

Cette année, dans le cadre de l'initiative «Unis dans l'action» des Nations Unies, une réunion de haut niveau s'est déroulée sous le thème «le système des Nations Unies, catalyseur de l'action pour le climat: pour un développement durable sobre en carbone». Cette réunion était organisée à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, en sa qualité de président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS). Elle a favorisé un dialogue entre les Parties à la Convention, la société civile, le secteur privé et les responsables des organismes des Nations Unies, dialogue qui visait à démontrer l'aptitude collective du système des Nations Unies à aider les pays à mettre en œuvre un développement durable sobre en carbone. Ayant participé à cette rencontre, le Secrétaire général de l'OMM a souligné le rôle directeur que joue l'Organisation dans la fourniture d'informations scientifiques objectives sur les changements climatiques et les avantages escomptés de la mise en œuvre du CMSC sur le plan de l'adaptation.

Comme lors des sessions précédentes de la Conférence des Parties, l'OMM disposait d'un stand d'exposition en collaboration avec l'Institut polonais de météorologie et de gestion de l'eau, où visiteurs et délégués pouvaient obtenir des renseignements sur le rôle de l'OMM et des SMHN, particulièrement au chapitre des activités d'adaptation. Outre l'information sur les programmes de l'OMM, on pouvait s'y procurer des publications électroniques sur d'autres programmes coparrainés, dont le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le programme relatif au SMOC. Par ailleurs, l'OMM a consacré une page Web aux préparatifs de la COP-19 et à sa participation à cette session. Cette page contenait des renseignements généraux ainsi que des nouvelles quotidiennes provenant de Varsovie durant les jours ouvrables de la Conférence des Parties. http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/COP/cop19/index_en.php.

J'ai constaté avec satisfaction qu'une trentaine de directeurs de services hydrométéorologiques et représentants permanents ont assisté à la COP-19, parmi lesquels figuraient deux Vice-Présidents de l'OMM et le président du Conseil régional pour l'Asie (CR II). Par ailleurs, environ 120 représentants de 56 SMHN accompagnaient leur délégation nationale à la COP-19. On trouvait aussi des météorologues et des climatologues dans les délégations d'organisations intergouvernementales et de centres de recherche tels que le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), le Centre africain de politique climatique (CAPC), le centre AGRHYMET, la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Institut international de recherche sur le climat et la société (IRI), la Ligue des États arabes, l'Académie chinoise des sciences agricoles et le Centre Hadley du Met Office (Royaume-Uni).

Autres résultats de la COP-19

En plus des questions ci-dessus, qui sont propres à l'OMM, je note qu'à la COP-19/CMP-9, les gouvernements ont pris des mesures en vue de la conclusion d'un accord universel sur le climat en 2015 ainsi que de nouvelles décisions importantes qui contribueront à la réduction des émissions liées au déboisement et des décisions relatives aux pertes et dommages. La COP-19 a préparé le terrain pour permettre aux gouvernements de s'atteler à l'élaboration du projet de texte d'un nouvel accord universel sur le climat, afin que ce texte puisse être présenté à la prochaine conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu au Pérou. Il s'agit là d'une étape essentielle vers la conclusion d'un accord final à Paris, en 2015.

Financement de l'adaptation

La réunion de Varsovie a également débouché sur des annonces concrètes au sujet de versements à venir dans le cadre du financement public en faveur du climat, pour soutenir l'action des pays en développement. Entretemps, le Conseil du Fonds vert pour le climat doit lancer dès que possible son processus de mobilisation de ressources, et on a demandé aux pays développés de faire des versements généreux et ponctuels d'ici à la vingtième session de la Conférence des Parties, qui aura lieu en décembre de l'an prochain, pour permettre une action concrète et efficace. Environ huit pays développés se sont engagés à verser plus de 100 millions de dollars au Fonds pour l'adaptation, qui a commencé à financer des projets nationaux.

Sommet de l'ONU sur le climat

À Varsovie, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a réitéré l'invitation lancée à tous les gouvernements et dirigeants des secteurs de la finance et des affaires, des administrations locales et de la société civile, à participer au sommet sur le climat à New York le 23 septembre 2014, qui se superpose au processus de la Conférence des Parties.

Réduction des émissions liées au déboisement

Les accords conclus lors de la COP-19 comportent une série importante de décisions sur les moyens d'aider les pays en développement à réduire les émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des forêts, qui représentent près du cinquième de toutes les émissions d'origine humaine. Cette série d'accords, appelée le cadre de Varsovie pour la REDD+, est soutenue par des engagements à hauteur de 280 millions de dollars de plusieurs pays développés.

Élection des membres du bureau des organes relevant de la Convention

Me référant à une décision de la COP-19, sur l'élection des membres du bureau des organes relevant de la Convention et du Protocole de Kyoto, je me réjouis particulièrement de constater que M. Emmanuel Dumisani Dlamini, Représentant permanent du Swaziland auprès de l'OMM, a été élu président du SBSTA pour la prochaine période.

Par ailleurs, l'élection de deux représentants des SMHN du Tadjikistan et du Lesotho, à savoir M. Ilhomjon Rajabov, vice-président du SBI et M^{me} Mabafokeng F. Mahahabisa, rapporteur du SBI, apportera une force et une valeur supplémentaires à l'engagement des représentants des SMHN dans la mise en œuvre de la Convention. Je crois que cela contribuera à renforcer le rôle et la contribution des SMHN dans le cadre des sessions du SBSTA, du SBI et de la Conférence des Parties.

Enfin, je remercie chaleureusement l'Institut polonais de météorologie et de gestion de l'eau pour le soutien apporté à la délégation de l'OMM pendant la Conférence ainsi qu'à tous les représentants des SMHN qui ont pris part à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties. Je me réjouis de la poursuite de notre coopération à l'occasion de futures rencontres.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(M. Jarraud)
Secrétaire général